



Communiqué concernant les actions au porteur SGF de CHF 20.- et CHF 100.-, valeurs 431.230 (ISIN CH 0002312301) et 431.231 (ISIN CH 0002312319)

Demande de décotation à SWX Swiss Exchange

Dans sa séance du 16 mai 2008, le Conseil d'administration de SGF S.A. à Satigny a décidé, vu le faible volume des transactions sur les titres de la société, d'adresser à SWX Swiss Exchange une demande de décotation des titres mentionnés ci-dessus.

Le Conseil d'administration a aussi tenu compte, pour prendre sa décision, des caractéristiques de SGF (taille, niveau du capital-actions et moyens à disposition) ainsi que des avantages et inconvénients que présentent, en terme de coûts et d'obligations, le maintien ou non de la cotation de ses titres. Il est arrivé à la conclusion que la cotation de ses titres ne s'impose plus à l'avenir.

La suspension de la cotation a été demandée pour le 30 septembre 2008, le dernier jour de cotation étant le 29 septembre 2008.

L'annonce officielle de décotation et des modalités d'application interviendra dès que la décision de l'Instance d'admission de SWX Swiss Exchange sera connue.

SGF, Société de Gares Frigorifiques et Ports Francs de Genève S.A.,
par son Président, Michel Christe, Rue de la Côte 103, Neuchâtel (téléphone
032 725 68 82 ou 078 633 62 91 – adresse e-mail mchriste@swissonline.ch)

Satigny, le 16 mai 2008